

Garderie périscolaire - proposition de tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024

GARDERIE PERISCOLAIRE	TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C	TRANCHE D
QUOTIENT FAMILIAL (mensuel)	égal ou inférieur à 600 €	entre 601 € et 1000 €	entre 1001 € et 1500 €	Sup. 1501 €
Participation forfaitaire mensuelle par enfant	2,40 €			
Par séance et par enfant	0,57 €	0,80 €	1,10 €	1,37 €

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 7 décembre 2023
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.